



67390 MACKENHEIM

**PROCES-VERBAL**  
des délibérations du Conseil Municipal

---

**SEANCE du 12 AVRIL 2011**

Tél 03 88 58 26 26

Fax 03 88 58 26 27

Internet : mairie.mackenheim@evc.net

---

**Sous la Présidence de** Monsieur Jean-Claude SPIELMANN, Maire.

**Conseillers présents :** MM Antoine HETZER, Gérard FAHRNER, André SCHMITT, Mmes Caroline JEHL-HETZER, Martine THIEBO, Antoinette FERNANDEZ, M Frédéric STOCKBAUER, M Christophe LUDAESCHER, Mme Florence MACHI-BAGY, MM Lucio GHIDINA, SCHWOERER Martin

**Soit 12 membres du Conseil**

**Conseillers absents excusés :** Mmes Kathleen DICK, Agnès PETROWSKI, Melle Laetitia MATHIS.

**I. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010**

Monsieur le Maire présente dans le détail le compte administratif 2010.  
Le Conseil Municipal, sous la présidence, de Monsieur Antoine HETZER,

**APPROUVE** le compte administratif 2010, arrêté en

- <b>Fonctionnement</b>	à un excédent de	116 011.16	€
- <b>Investissement</b>	à un excédent de	137 168.38	€
	soit un excédent global de	253 179.54	€

**II. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2010**

Le Conseil Municipal approuve le Compte de Gestion de l'exercice 2010 remis par le Receveur Municipal dont les résultats concordent avec ceux du compte administratif.

**III. AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2010**

Au vu des résultats de l'exercice 2010, le Conseil Municipal décide d'affecter la totalité de l'excédent de fonctionnement 2010, soit 116 011.16 € à la section d'investissement – compte 1068- au budget primitif 2011.

## IV. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2011

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance des propositions budgétaires du Maire pour l'exercice 2011 et en avoir délibéré,

- **VOTE** le budget primitif 2011
  - au niveau chapitre pour la section de fonctionnement, arrêtée en dépenses et recettes à 539 666 €
  - au niveau chapitre pour la section d'investissement, arrêtée en dépenses et recettes à 444 991 €
  
- **DECIDE DE REPARTIR** le crédit de 20 000 € voté à l'article 6574 «*subventions de fonctionnement* » comme suit :
  - Caisse d'Assurance Accidents Agricole 13 642 €
  - Association Sportive de MACKENHEIM 1 000 €
  - Amicale des Sapeurs-Pompiers de MACKENHEIM 1 800 €
  - Maison des Jeunes et de la Culture MACKENHEIM 700 €
  - Groupement d'Action Sociale – BARR 1 000 €
  - Société Protectrice des Animaux – LIEPVRE 620 €
  - Ass des Amis du Mémorial d'Alsace Moselle 60 €
  - Divers – A AFFECTER - 1 178 €
  
- **VOTE UN CREDIT** de 3 500 € à l'article 657362 : montant de la subvention allouée 2011 au Centre Communal d'Action Sociale,
  
- **VOTE UN CREDIT** de 1 700 € à l'article 65738 «*Subventions aux autres organismes* » pour :
  - la coopérative scolaire au titre de la participation communale à l'organisation des goûters à la maternelle et à diverses animations : 500 €
  - l'Association Foncière de Mackenheim : 1 200 €

## - VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES 2011

Le Maire invite le conseil à voter les taux des quatre taxes locales. A cet effet, les différents états produits par les services fiscaux sont présentés et commentés suite à la mise en œuvre de la réforme de la fiscalité directe locale.

Le Conseil Municipal, après délibération,

- vote les taux des quatre taxes locales comme suit :
    - taxe d'habitation : 13.49 %
    - foncier bâti : 6.40 %
    - foncier non bâti : 44.23 %
    - Contribution Foncière des Entreprises : 17.07 %
- Soit une augmentation de 2 %.

## V. INVESTISSEMENTS 2011

### \* Restauration de l'Orgue :

Monsieur le Maire rend compte du résultat de la consultation organisée pour la restauration de l'orgue de l'Eglise St-Etienne et de la décision prise par la commission des travaux quant à l'entreprise retenue.

Sur sa proposition, le Conseil Municipal

- valide le choix de la commission d'appel d'offres et décide d'attribuer le marché au Facteur d'Orgues Koenig Yves à Sarre-Union, pour un montant de 36 760 HT
- autorise le Maire à signer le marché à conclure sur cette base, ainsi que toutes les pièces relatives à l'exécution de ce marché,
- décide de solliciter le Conseil Général du Bas-Rhin et la Fondation du Patrimoine pour une aide au financement de ces travaux.

\*Remplacement de la chaudière du Club-House : Crédit Budgétaire 25 000 € - travaux prévus courant de l'été 2011.

\*Travaux d'isolation (par vide-sanitaire de la mairie-école) : crédit budgétaire 10 000 €

\*Cimetière (crédit budgétaire 22 000 €) : solde de travaux engagés en 2010.

\*Construction d'une salle de type salle polyvalente : un crédit de 200 000 € est inscrit pour engager les études relatives à la construction d'une salle.

\*Travaux de voirie (chemin rural forestier, rue de l'Île... et plantation d'une haie champêtre sur les berges de l'Altach,

\*Acquisitions diverses : Il est prévu l'acquisition

- de divers matériel et mobilier (matériel de sonorisation, de projection vidéo, chaises, placards de rangement, armoires...) pour l'école, les services de la mairie, la MJC...
- petit mobilier urbain (potelets), d'un miroir de signalisation, la restauration des registres d'état-civil...

Urbanisme : Un crédit total de 43 680 € est inscrit tant pour la révision du POS en PLU que pour des études opérationnelles.

## **VI . CHASSE : Réduction du loyer de chasse – LOT n° 2 –**

Monsieur le Maire représente au conseil la demande de réduction du loyer de chasse du lot N° 2, formulée par le locataire par courrier du 8 juin 2010.

Le Conseil Municipal, considérant,

- les événements invoqués (construction de hangars agricoles et d'habitations, déboisement de bosquet, circulation des motos/quads, ...) qui modifient la qualité du lot de chasse,
- le tableau de chasse de ce lot remis en mairie le 2 avril 2011, après délibération,
- décide de réduire de 1 000 € le loyer annuel de chasse du lot N° 2 qui passe à 2 200 € à compter du 22 2011 jusqu'à l'échéance du bail soit jusqu'au 1<sup>ER</sup> février 2015,
- autorise le Maire à signer l'avenant au bail de chasse qui sera conclu à cet effet.

## **VII. DIVERS ET INFORMATIONS**

Révision du POS / PLU : la prochaine réunion de la commission POS/PLU est reportée du jeudi 21 AVRIL au mardi 26 avril (Ordre du jour : présentation d'un avant-projet de PADD - Projet d'Aménagement et Développement Durable).

PCS / DICRIM (Plan communal de Sauvegarde / Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) : Ces documents sont à élaborer avec l'appui des services de la Protection civile.

La commémoration de la Victoire de 1945 est fixée à 11 heures le 8 mai prochain.

Le point concernant l'équipement d'un défibrillateur dans la commune fera l'objet d'une étude avec différentes instances (commune, associations, services de secours...)

Le Maire  
J-C. SPIELMANN